



Edition 2020 - L'essentiel de la filière

Des chiffres et des céréales



Les céréales, une filière qui compte...



La filière céréalière française est un secteur économique fort, répondant à des enjeux de durabilité à tous les stades de production.

C'est grâce à une filière structurée, représentant plus de **444 000 emplois**, que plus de **70 millions de tonnes de céréales** ont été produites, collectées, exportées ou transformées lors de la campagne 2019/2020, exportées ou transformées, par les producteurs, collecteurs, 1^{ers} et 2^{nds} transformateurs de céréales.

La France est le **premier producteur européen de céréales**. Elle exporte tous les ans plus de **45% de sa récolte**.

Avec plus de **34 millions de tonnes exportées**, la filière céréalière contribue positivement à la balance commerciale agricole et agroalimentaire française.

Sur le territoire français, le savoir-faire des artisans et des industriels a notamment permis de produire **5 millions de tonnes de farine**, **1,4 millions de tonnes de malt** ou encore **235 000 tonnes de pâtes alimentaires**.

Il est malgré tout important de garder en mémoire que ces chiffres constituent des moyennes. Nous pouvons être fiers de cette campagne mais il ne faut pas oublier que sur le terrain, la réalité est parfois plus contrastée.

Je tiens tout particulièrement à remercier l'ensemble des contributeurs de cette brochure. Et plus globalement, au-delà des chiffres, tous les acteurs de la filière s'investissent jour après jour afin de continuer le développement de la filière céréalière, dans des perspectives économique et environnementales durables.

Vous trouverez donc, au sein de cette nouvelle édition de la brochure "Des chiffres et des céréales", les chiffres clés de nos filières mis à jour pour la dernière campagne.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

Philippe DUBIEF

Président de Passion Céréales

Sommaire

Les céréales dans le monde	6
Les céréales en Europe	8
Les céréales en France	10
La collecte et la commercialisation des grains	14
Les exportations de céréales françaises	16
L'alimentation animale	18
La filière blé tendre	20
Le marché céréalier français	24
La filière blé dur	26
La filière orge	30
La filière maïs	34
La filière amidon	36
La filière bioéthanol	38
La filière riz	40
Les autres céréales	41
Pour en savoir plus	42

Avec le soutien d'Intercéréales et la participation de l'ensemble des acteurs de la filière céréalière.

Le convertisseur des céréales



25 000

C'est la quantité de baguettes de 250 grammes que permet de fabriquer un hectare de blé tendre, soit 5,5 tonnes de farine.



7 700

C'est la quantité de paquets de pâtes de 500 grammes, soit 3 850 kilogrammes de pâtes, que permet de fabriquer un hectare de blé dur.



140 000

C'est le nombre de verres de 25 centilitres, soit 35 000 litres de bière, que permet de produire un hectare d'orge de brasserie.



900 000

C'est la quantité de biscuits petit-beurre que permet de fabriquer un hectare de blé tendre.



50 000

C'est le nombre de paquets de pop corn de 100 grammes que permet de produire un hectare de maïs.



4,5

C'est la quantité de viande en tonnes que permet de produire un hectare de céréales, soit 13 tonnes d'aliments pour animaux.

Source : Passion Céréales

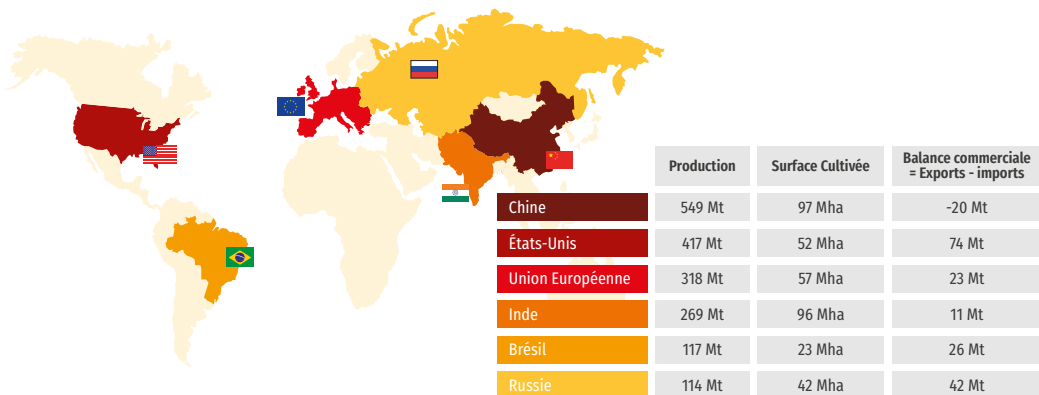
Les céréales dans le monde

709 millions d'hectares de céréales sont cultivés dans le monde, soit 51 % des terres arables, 14 % de la surface agricole mondiale et 5 % des terres émergées du monde.

Source : USDA / FAO

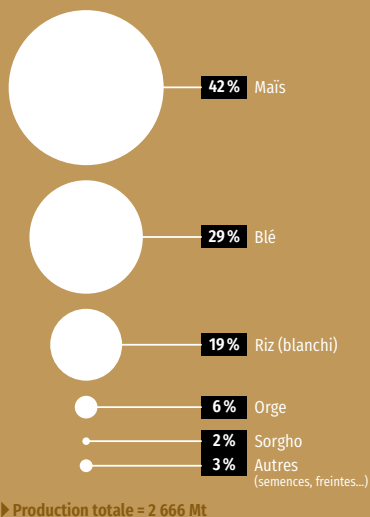
Les principaux producteurs de céréales (incluant le riz*) dans le monde

Source : USDA, campagne 2019/2020**



La production céréalière (incluant le riz*) dans le monde

Sources : USDA, campagne 2019/2020**

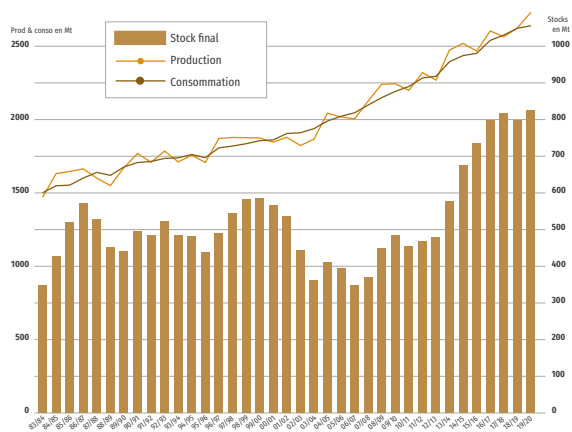


En 2019/2020, près de 2,7 milliards de tonnes de céréales ont été produites dans le monde.

Sources : USDA*

Le marché mondial des céréales

Source : USDA**

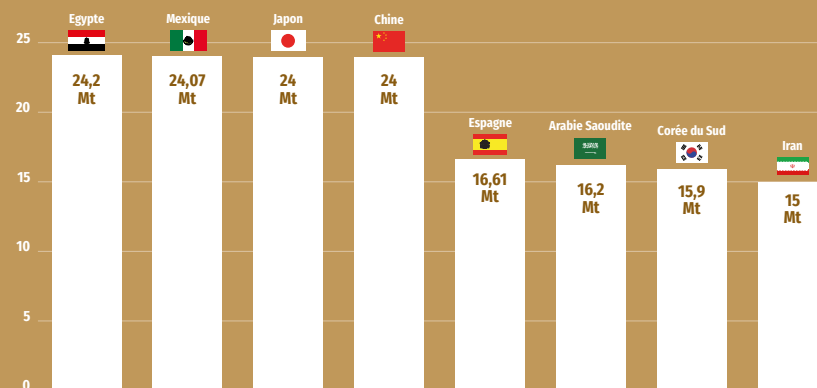


En 2019/2020, près de 420 millions de tonnes de céréales ont été échangés dans le monde.

Source : USDA*

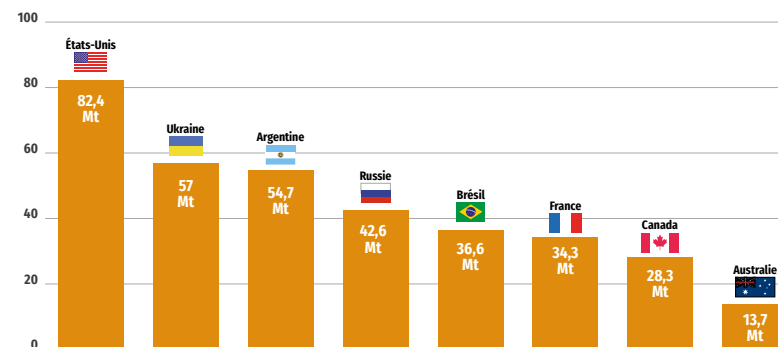
Les 8 premiers importateurs de céréales (riz inclus)

Source : Eurostat / USDA, campagne 2019/2020**
Espagne : commerce intra-communautaire compris



Les 8 premiers exportateurs de céréales (incluant le riz)

Source : Eurostat / USDA, campagne 2019/2020**
France : commerce intra-communautaire compris



En 2019, la valeur des échanges de céréales s'est élevée à 97,2 milliards de dollars.

Source : UN Comtrade

Au taux de change moyen 2013 : 1€=1,3791\$ source INSEE

Les céréales en Europe

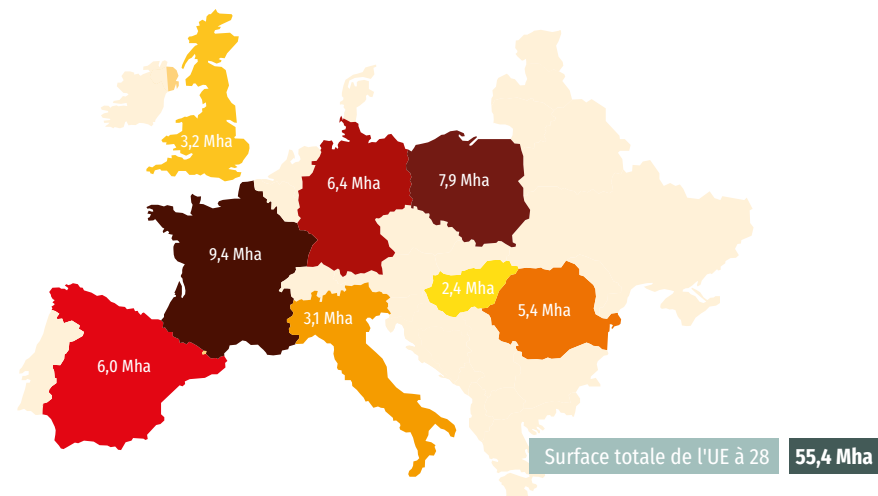
Sur les 10,5 millions d'exploitations agricoles de l'Union Européenne, la moitié cultivait des céréales et 1,6 million étaient spécialisées en grandes cultures en 2016.

Source : Eurostat



Les 8 premiers producteurs de céréales (incluant les semences) de l'Union Européenne en 2019

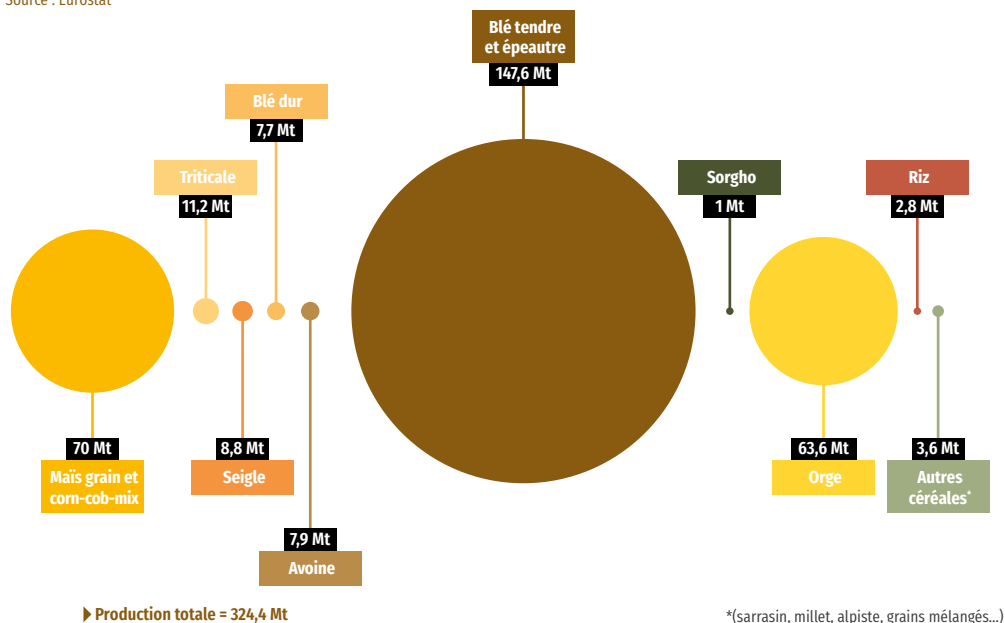
Source : Eurostat



La production céréalière de l'Union Européenne (28 pays) en 2019

Le blé tendre, l'orge et le maïs grain représentent 86 % de la production

Source : Eurostat

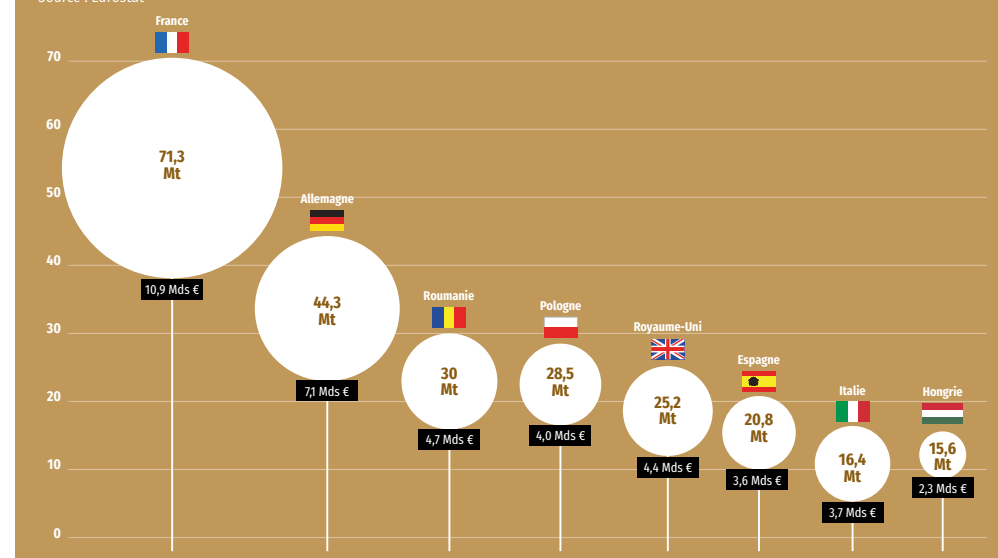


Avec une production de céréales de **71,3 millions de tonnes** d'une valeur de **10,9 milliards d'euros** en 2019, la France est le 1^{er} pays producteur de céréales de l'Union Européenne.

Source : Eurostat

8 pays représentent plus des 3/4 de la production de l'Union Européenne en 2019

Source : Eurostat



Les céréales en France

Le territoire français

Source : SAA 2019 (France métropolitaine)



13% Territoire non agricole



6% Territoire agricole non cultivé



39% Peupleraie, bois et forêt



2% Vignes, vergers et autres



12% Superficie toujours en herbe



28% Terres arables

SAU France : 26,9 Mha



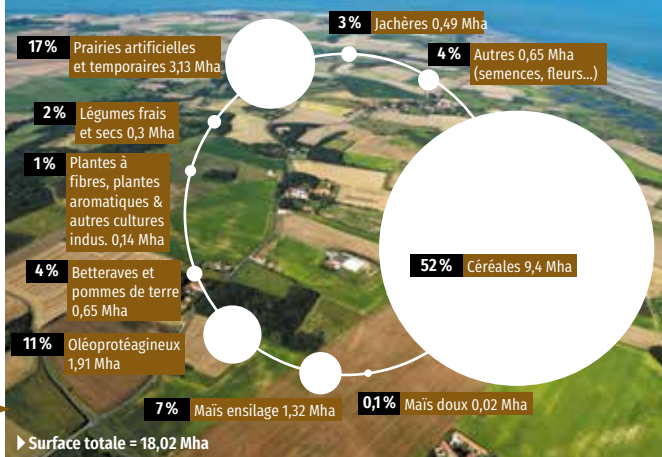
54 % des exploitations

françaises cultivent des céréales, soit plus de 245 000 exploitations. Plus de 16 700 exploitations les cultivent selon le mode biologique.

Sources : SSP recensement 2013, Agence Bio 2019

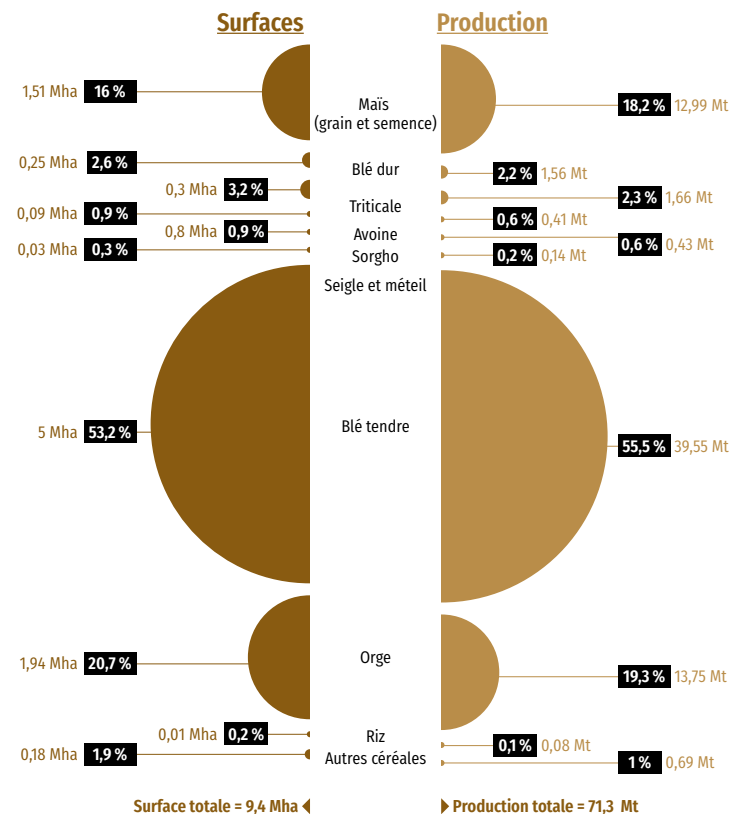
La répartition des terres arables françaises

Source : SAA 2019 (France métropolitaine)



La production céréalière en France

Source : SSP récolte 2019



Les 5 premières régions céréalières françaises

Source : Agreste récolte 2019



Région	Production (Mt)
Grand Est	10,65
Hauts-de-France	9,76
Nouvelle-Aquitaine	9,63
Centre-Val de Loire	9,39
Normandie	5,48

Si une dizaine d'espèces de céréales est cultivée en France, la majeure partie de la production se concentre sur 4 espèces : le blé tendre, le maïs grain, l'orge et le blé dur.

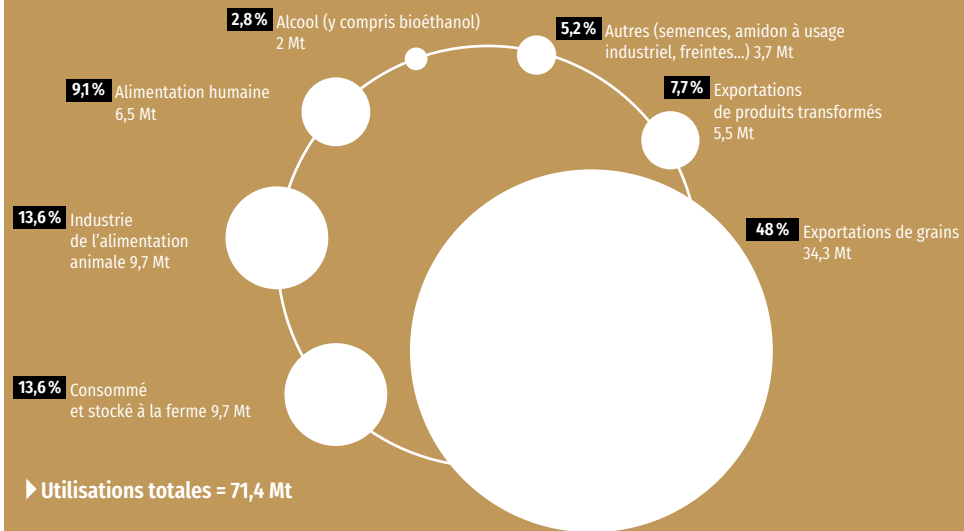
9,4 millions d'hectares de céréales (hors maïs doux et 1,32Mha ensilage) ont été cultivés pour la campagne 2019/2020, dont près de 423 000 hectares en bio ou en conversion, pour une production de **71,3 millions de tonnes**.



Les céréales en France

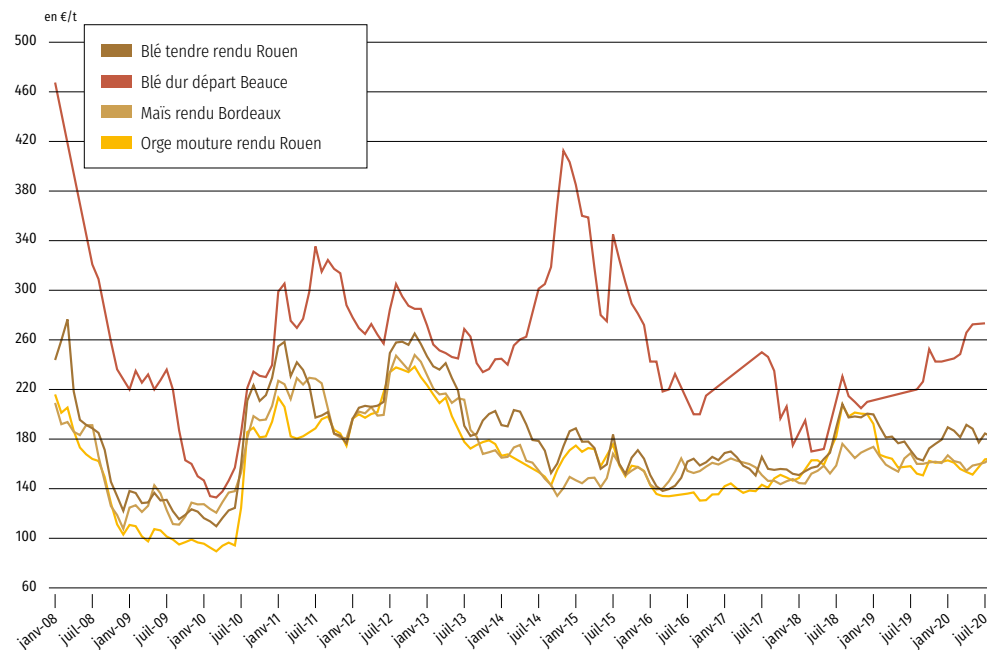
Les utilisations des céréales (hors riz, maïs doux et ensilage)

Source : FranceAgriMer, campagne 2019/2020



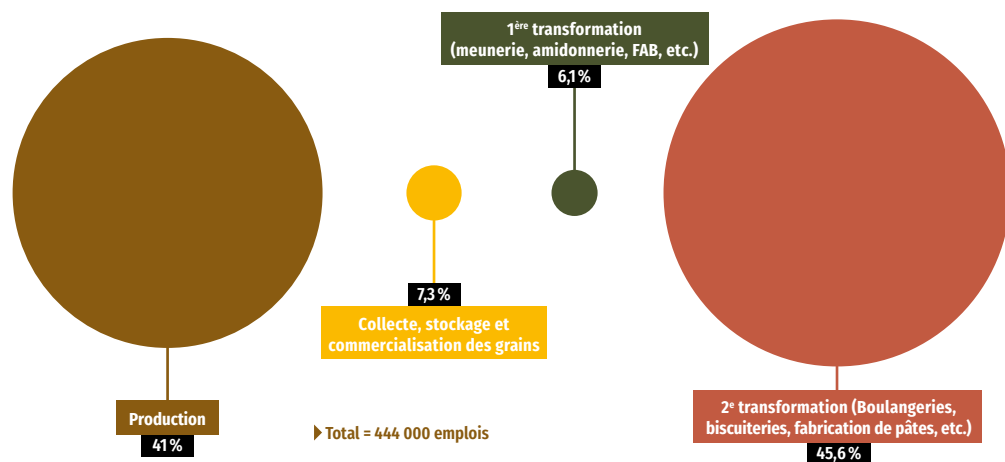
L'évolution du prix des céréales en France

Source : Unigrains d'après La Dépêche (base juillet)



Répartition des emplois dans la filière céréalière

Source : 2016



La collecte et la commercialisation des grains

Lors de la campagne 2019/2020, **61 millions de tonnes** de céréales ont été collectées, soit 86 % de la récolte. Le reste a été consommé ou stocké à la ferme.

Source : FranceAgriMer

Près de 300 000 agriculteurs céréaliers livrent à des collecteurs du secteur coopératif ou du négoce agricole. La collecte de céréales est effectuée à 70 % par des coopératives et leurs filiales et à 30 % par des négociants extérieurs aux groupes coopératifs.

Sources : La Coopération agricole de France, FNA

Le secteur coopératif de collecte et d'approvisionnement a évolué ces dernières années. Il représente aujourd'hui **151 coopératives dans le secteur céréalier** pour un chiffre d'affaires annuel de **18 milliards d'euros**. Il emploie 35 000 salariés (Convention collective Collecte, approvisionnement nutrition animale).

En France, l'exportation de céréales se fait par transport routier, ferroviaire ou fluvial, grâce au positionnement central de la France pour l'exportation notamment de céréales en Europe.

Sources : La coopération agricole, Métiers du grain

Le négoce agricole représente près de **400 entreprises** réalisant un chiffre d'affaires de **6 milliards d'euros**. Il emploie 10 000 personnes.

Source : FNA

En France, l'exportation de céréales se fait par transport routier, ferroviaire ou fluvial, grâce au positionnement central de la France pour l'exportation notamment de céréales en Europe.



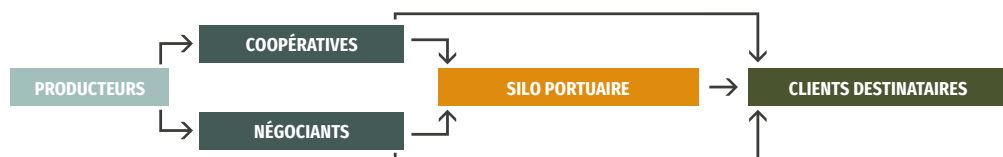
Transport des céréales

88 %

2 %

10 %

Les exportations de céréales françaises



En bref :

En moyenne, chaque année sur **2 tonnes de céréales produites, une tonne est exportée.**

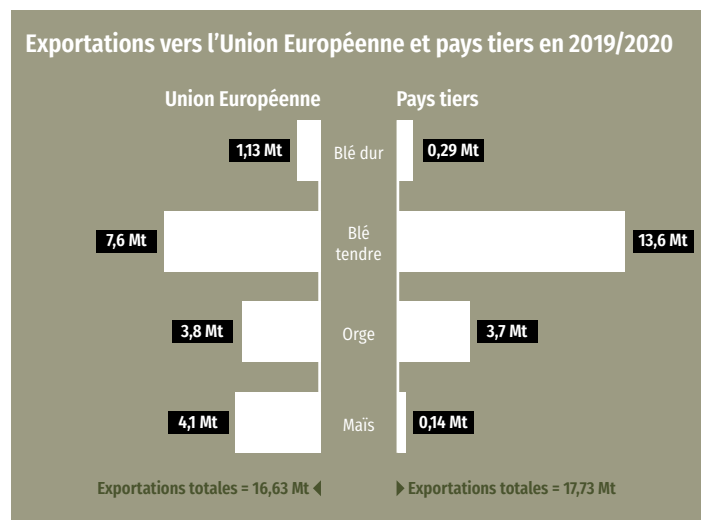
La France est le **5^{er} exportateur mondial de blé tendre.**

En 2019/2020, **34,3 millions de tonnes de céréales ont été exportées** pour une valeur de **8 milliards d'euros.** Cela représente en valeur, la vente de **88 Airbus A320***.

Source : Agreste

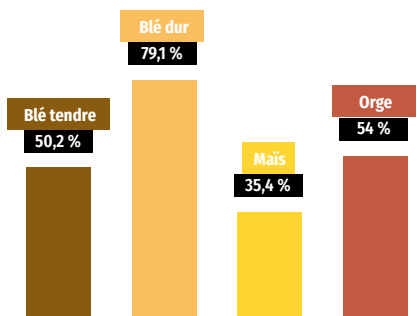
*Calcul estimé pour un prix catalogue 2019 de l'A320 de 100Mdollars soit 90 M€.

Lors de la campagne 2019/2020, **34,3 millions de tonnes** de céréales ont été exportées sous forme de grains vers l'Union Européenne et le reste du monde. Les exportations de produits transformés issus des céréales représentent plus de 7% des utilisations, soit **5,5 millions de tonnes.**



Part des exportations dans la production de céréales françaises

Source : FranceAgrimer, France Export Céréales

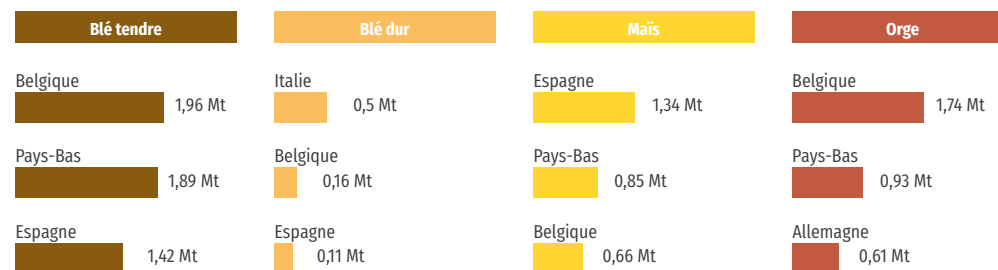


Les exportations de céréales françaises en UE

Dans l'UE, les exportations de céréales sont destinées à l'alimentation animale, à l'alimentation humaine, et aux utilisations industrielles.

Les 3 principaux clients de la France en UE pour la campagne 2019/2020

Source : FranceAgrimer

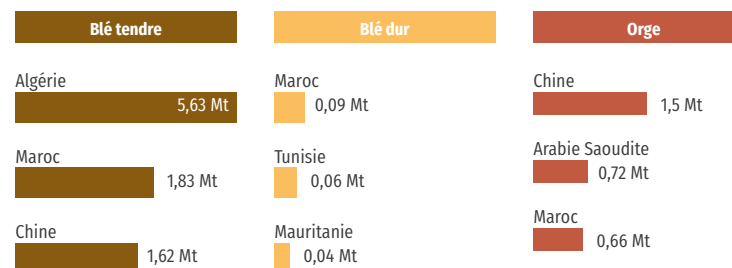


Les exportations de céréales françaises dans les pays tiers

Dans les pays tiers, les exportations de céréales sont majoritairement pour l'alimentation humaine. Depuis une dizaine d'années, la France livre également la chine, en plus de ses partenaires historiques du pourtour méditerranéen et de l'Ouest Africain.

Les 3 principaux clients de la France dans les pays tiers pour la campagne 2019/2020

Source : FranceAgrimer



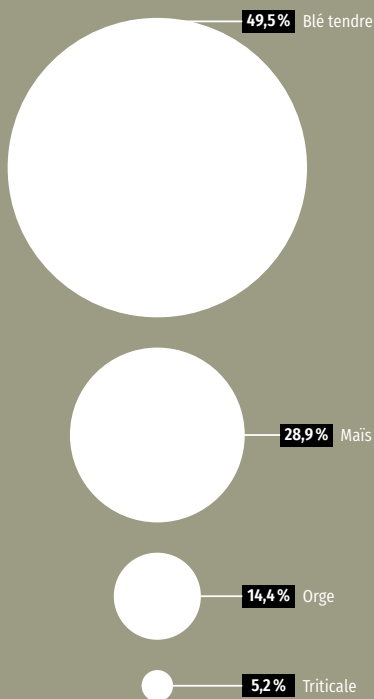
L'alimentation animale



L'alimentation animale : une voie majeure de valorisation pour la production céréalière française

Les céréales destinées à l'industrie de l'alimentation animale

Source : FranceAgriMer, campagne 2019/2020



► Total = 9,7 Mt

Pour la campagne 2019/2020, **9,7 millions de tonnes** de céréales ont été utilisées par l'industrie de l'alimentation animale, ce qui en fait la première utilisatrice de céréales en grains. Ce secteur consomme également la plupart des coproduits de transformation des céréales (sons, drêches de brasserie, produits d'amidonnerie...).



Une partie de la production de céréales grains est également **consommée directement à la ferme**. D'autre part, 1,4 million d'hectares de maïs fourrage (récolté vert, plante entière) ont été cultivés en 2019, pour alimenter les élevages de ruminants. Les pailles de céréales sont également utilisées pour compléter le fourrage et ce, particulièrement en période de sécheresse où les prairies produisent moins.

Source : SSP



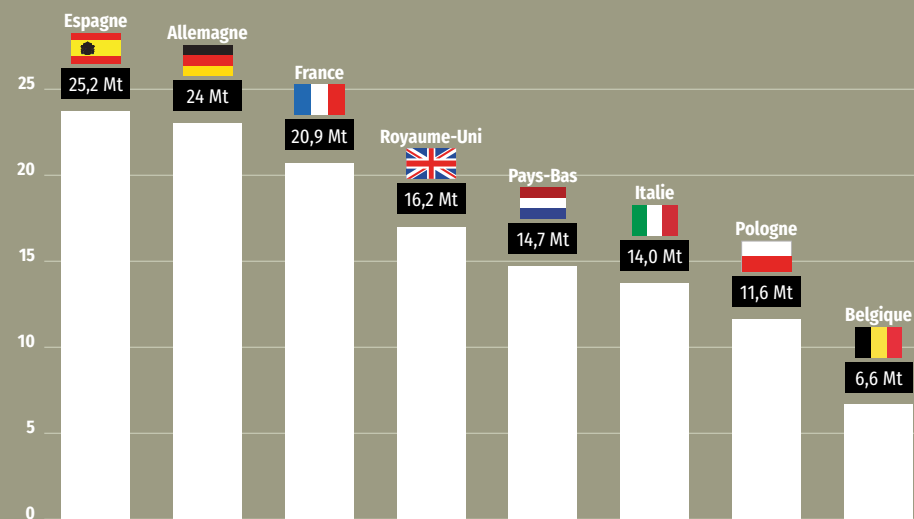
La France, 3^e producteur européen d'aliments pour animaux

L'industrie de la nutrition animale française représente 203 entreprises, 314 usines et 15 200 emplois. Elle a produit en 2019 près de 20,9 millions de tonnes d'aliments pour un chiffre d'affaires de 1,7 milliards d'euros.

Sources : SSP / La Coopération Agricole Nutrition Animale / SNIA, Agreste, Prodcum

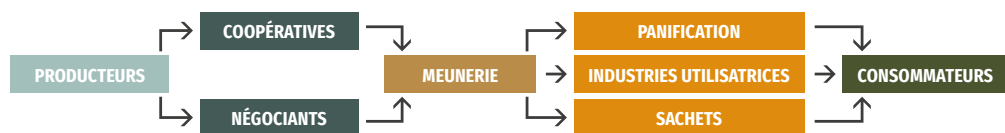
Les 8 premiers producteurs européens d'aliments pour animaux

Source : FEAC, 2019



► Production totale en UE 28 = 164,3 Mt

La filière blé tendre, farine, pain, biscuits & biscottes



En bref :

En moyenne, **37 millions de tonnes de blé tendre** sont produites chaque année en France.

La France est le **1^{er} producteur** et historiquement le **1^{er} exportateur de blé tendre de l'UE**.

Environ **5 millions de tonnes de blé tendre** sont transformées en farine chaque année.

Un Français adulte consomme en moyenne **une demi-baguette par jour**.

Le blé tendre est la 1^{ère} céréale produite en France

Près de 190 000 exploitations cultivent du blé tendre en France.

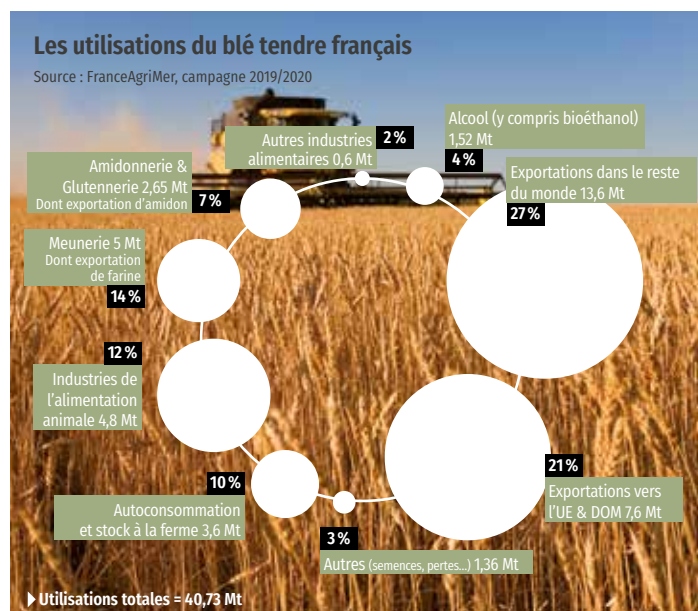
Source : SSP, recensement 2013

5 millions d'hectares ont été cultivés en blé tendre en 2019.

La récolte de blé tendre en 2019 s'élevait à **39 millions de tonnes**, destinées principalement à l'alimentation animale, la fabrication de pain et l'amidonnerie.

Lors de la campagne 2019/2020, **21,2 millions de tonnes** de blé tendre en grains ont été exportées, soit 48 % de la production.

13,5 millions de tonnes ont été exportées vers les pays tiers, en particulier en Afrique du Nord et en Afrique Centrale.



Du blé tendre à la farine...

En 2019, la meunerie française regroupait 384 moulins, appartenant à 330 entreprises. Elle employait environ 6 700 personnes.

Son chiffre d'affaires était de **1,7 milliard d'euros** dont 111,7 millions à l'export.

La meunerie française a utilisé **5 millions de tonnes** de blé en 2019.

Elle utilise en quasi-totalité du **blé tendre français** : en 2019, 98 % des blés utilisés étaient des blés français.

En 2019, la meunerie a produit **3,93 millions de tonnes** de farine. La farine biologique représente 123 955 tonnes, soit un peu plus de 3,4 % de la production.

La farine produite est essentiellement destinée à **l'alimentation humaine**, qui représente plus de **97 % des utilisations de la farine**.

61,1 % de la production de farine, soit **2,2 millions de tonnes**, sont destinés à la fabrication de pain.

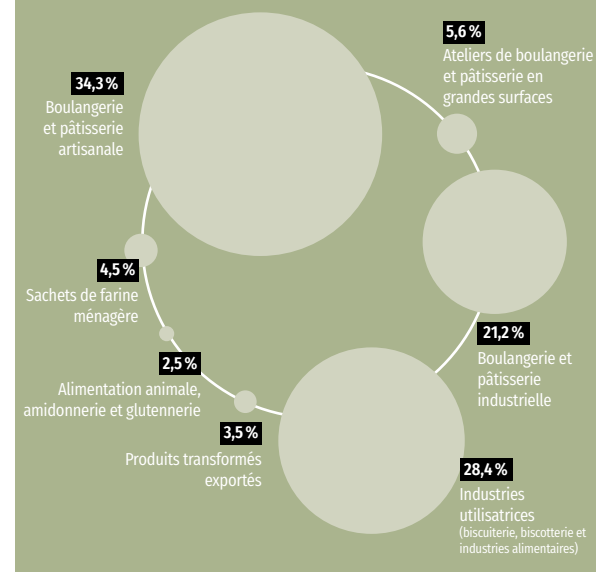
→ 34,3 % de la production de farine, soit **1,27 million de tonnes**, sont destinés à la **boulangerie artisanale, 1^{ère} utilisation** de la farine en France.

Après le pain, les industries utilisatrices, comme la biscuiterie, consomment plus d'**1 million de tonnes** de farine (28,4 %).

Source : ANMF

Les utilisations de la farine en France en 2019

Source : ANMF



LE SAVIEZ-VOUS ?

La France se situe au **2^e rang européen** et au **10^e rang mondial** de la production de farine.

Source : ANMF



Le marché céréalier français

70,4 Mt



La production française (hors riz, hors maïs doux et hors maïs fourrage*)



13 Mt Maïs (grain et semence)

13,7 Mt Orge et escourgeon

39,5 Mt Blé tendre

*1,4 Mha de maïs fourrage (ensilage et "humide") cultivés dans les exploitations d'élevage

Imports et stocks non pris en compte dans la réalisation de ce schéma

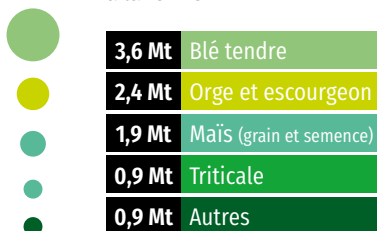
Produits bruts

Produits transformés

9,7 Mt



Les céréales stockées et consommées à la ferme*

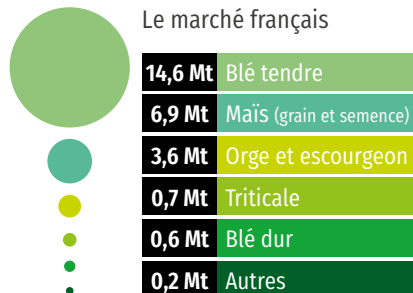


*estimations

26,6 Mt



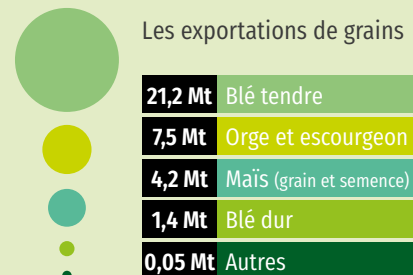
Le marché français



34,3 Mt



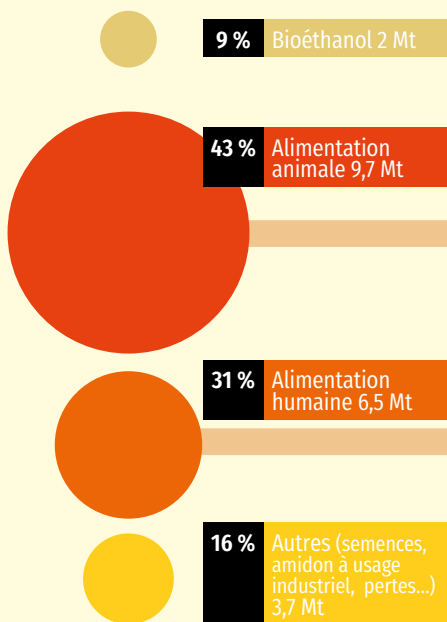
Les exportations de grains



22,6 Mt



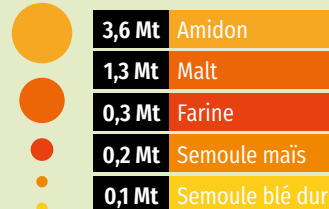
Les utilisations intérieures



5,5 Mt



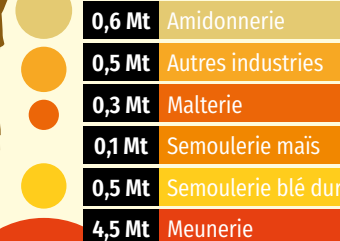
Les exportations de produits transformés (en équivalent grains)



6,5 Mt



L'alimentation humaine



5,0 Mt Volailles



2,7 Mt Porcs



1,7 Mt Bovins, ovins, caprins

0,3 Mt Autres



2,7 Mt Panification



1,2 Mt Biscuiterie, pâtisserie, viennoiserie

0,5 Mt Utilisations diverses

La filière blé tendre, farine, pain, biscuits & biscottes

De la farine au pain...

La **boulangerie artisanale** détient 56,2% de part de marché du pain. Il existe **35 000 boulangeries** en France qui emploient environ **180 000 salariés**. La boulangerie-pâtisserie est au 1^{er} rang des commerces alimentaires de détail. Elle génère un chiffre d'affaires d'environ **11 milliards d'euros** par an.

La boulangerie artisanale a utilisé 1,27 million de tonnes de farine en 2019 et produit notamment **6 milliards de baguettes**.
Sources : CNBPF, ANMF

La **boulangerie industrielle** emploie **46 000 salariés**. Son chiffre d'affaires s'élève à **8,2 milliards d'euros**, dont 2,6 milliard d'euros à l'export.
Source : FEB

Le pain est l'aliment le plus consommé : 75 % des Français en consomment chaque jour. En moyenne, chaque adulte consomme 38 kg de pain par an, c'est environ **une demi-baguette par jour**.
Source : CREDOC



De la farine aux biscuits, biscottes, pains de mie...

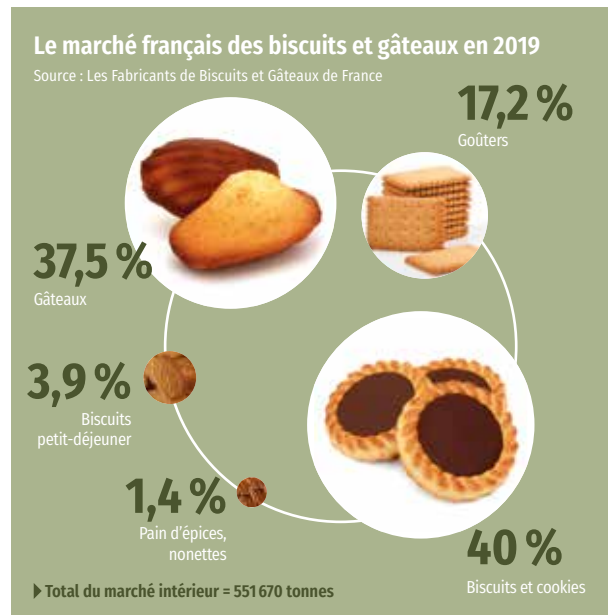
• **Les biscuits et les gâteaux**
L'industrie de la biscuiterie a généré en 2019 un chiffre d'affaires de **3,6 milliards d'euros**. Elle représente 115 unités de production et emploie près de 12 133 salariés.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La **farine est le principal ingrédient** de la biscuiterie. En moyenne, elle représente 45 % du poids total.

En 2019, la biscuiterie a utilisé 154 000 tonnes de farine de blé tendre, pour produire 564 000 tonnes de biscuits et gâteaux.
Source : Les Fabricants de Biscuits et Gâteaux de France

La consommation moyenne de biscuits et gâteaux est de **8 kg par personne et par an**, soit l'équivalent de **3 petits beurrés par jour ou 1 madeleine !**



La panification croustillante et moelleuse en 2019

Source : Iri



• La panification croustillante et moelleuse

La panification croustillante et moelleuse regroupe les biscottes et le pain de mie. Elle emploie **2 547 salariés** et a généré en 2019 un chiffre d'affaires de **1,2 milliards d'euros**.

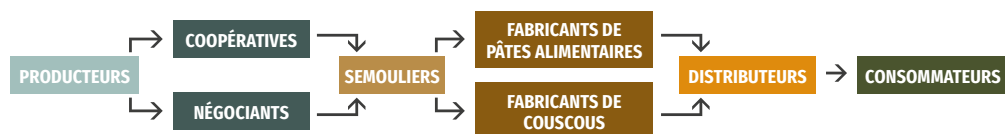
En France, on en évalue la consommation annuelle à **5,2 kg/personne**.

Source : Syndicat de la Panification Croustillante et Moelleuse

• Les Céréales du Petit Déjeuner

Le marché des céréales pour le petit déjeuner a représenté 97 435 tonnes pour un chiffre d'affaires de 543 millions d'euros en 2019. Ce sont 16 entreprises qui emploient 2 797 personnes en France.
Source : Iri

La filière blé dur, semoule, pâtes et couscous



En bref :

En moyenne en France chaque année,

1,8 Mt de blé dur sont produites.

600 000 tonnes de blé dur sont transformées.

460 000 tonnes de semoule sont produites.

235 000 tonnes de pâtes alimentaires sèches et **95 000 tonnes** de couscous sont produites.

Un français consomme en moyenne **8,3 kg de pâtes par an**.

Sources : CFSI / SIFPAF

Le blé dur est la 4^e céréale cultivée en France

Près de 24 000 exploitations cultivent du blé dur en France.

Source : SSP, recensement 2010

246 000 hectares de blé dur ont été cultivés en 2019. Avec 4 % de la surface céréalière et 3 % de la production des céréales en France, le blé dur est la **4^e céréale de France**.

Avec une production de **1,5 million de tonnes en 2019**, la France est le **2^e producteur européen de blé dur** après l'Italie.

Source : Eurostat

En 2019, **592 747 tonnes** de blé dur ont été utilisées par la semoulerie industrielle, dont 15 % ont été exportées sous forme de semoule.

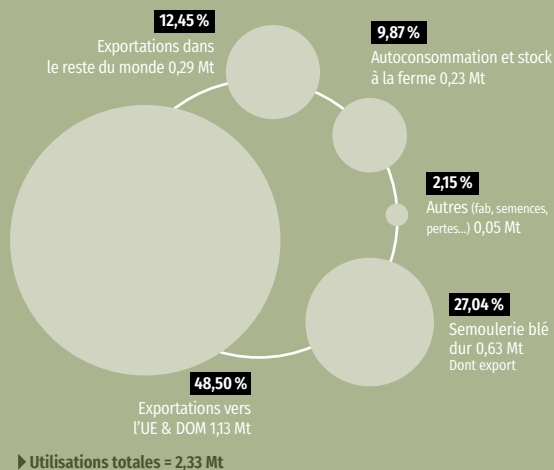
Pour la campagne 2019/2020, **1,45 million de tonnes de blé dur** ont été directement exportées vers l'UE et les pays tiers sous forme de grains. 82 % des exportations de blé dur concernent l'Union Européenne et 18 % les pays du Maghreb.

Source : FranceAgriMer



Les utilisations du blé dur en France

Source : FranceAgriMer, campagne 2019/2020



Du blé dur à la semoule...

En 2019, l'industrie de la semoulerie de blé dur comptait 5 usines et employait 171 salariés.

Elle a trituré **592 747 tonnes de blé dur**, pour produire **453 736 tonnes de semoule**, dont 79 % sont utilisées pour la fabrication de pâtes alimentaires et de couscous.

15 % du blé dur trituré est destiné à l'exportation : **56 812 tonnes de semoules** ont été exportées, dont 45 022 tonnes vers les pays tiers. La France est le **3^e exportateur européen de semoule**.

Source : CFSI



La filière blé dur, semoule, pâtes et couscous

De la semoule aux pâtes...

En 2019, l'industrie des pâtes alimentaires sèches et du couscous non préparé était répartie en **7 usines** de pâtes et **4 sites de production** de couscous. Elle employait **1314 salariés**.

La production de pâtes alimentaires sèches était de **235 981 tonnes**, dont 18 % étaient exportés vers le marché européen et les pays tiers.

La production de couscous atteignait **83 658 tonnes**. Les exportations représentaient 21 % du volume produit.

Source : SIFPAF



537 251 tonnes de pâtes (dont 64 % importés principalement d'Italie) et 95 053 tonnes de couscous (dont 30 % importés) ont alimenté le marché intérieur français.

En 2019, les Français ont consommé **8,3 kg par habitant de pâtes alimentaires**, loin derrière les Italiens (23,1 kg/habitant/an) et les Tunisiens (17 kg/hab/an).

Source : SIFPAF, U.N.A.F.P.A.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour fabriquer 1 kg de pâtes, il faut : **1,3 à 1,5 kg de blé dur**

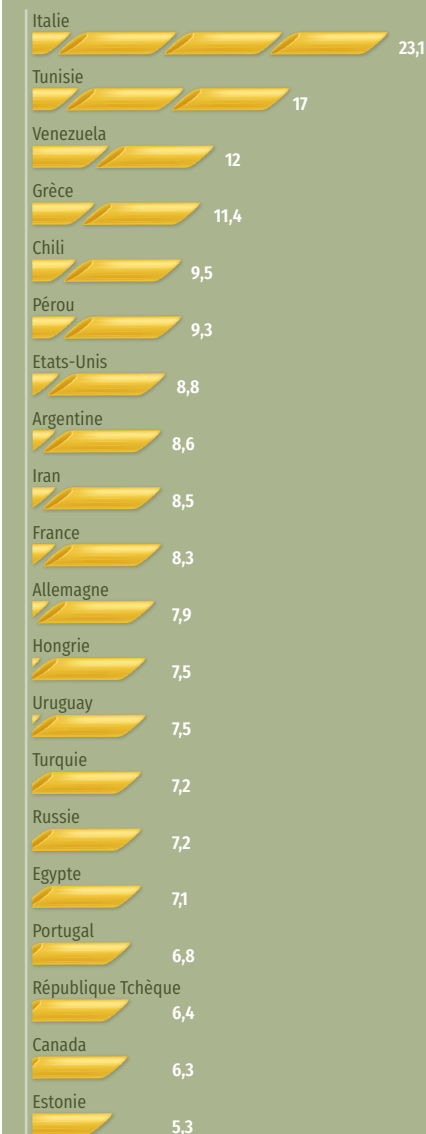
La consommation de couscous atteint 1,5 kg/hab/an en France en 2019.

Source : SIFPAF, U.N.A.F.P.A.



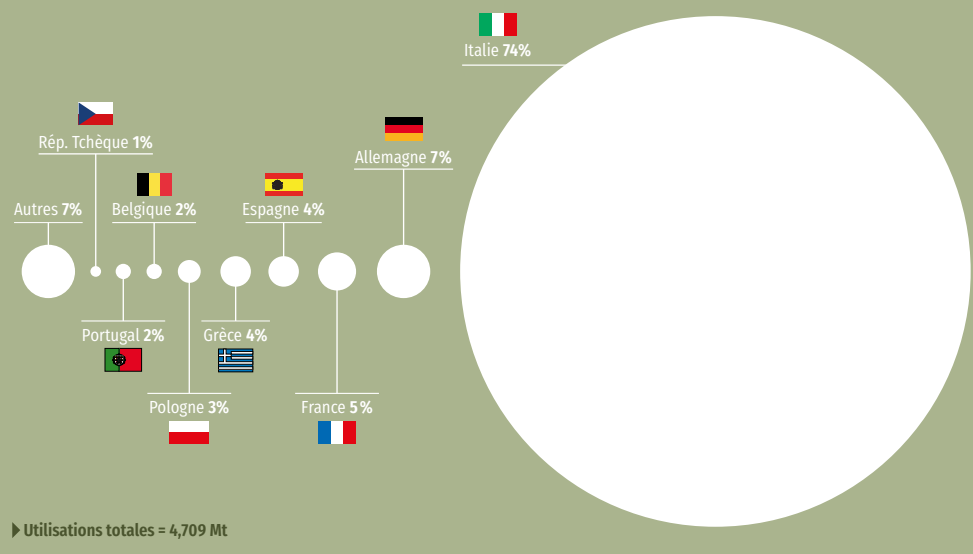
Les 20 premiers consommateurs de pâtes dans le monde (en kg par habitant et par an)

Source : U.N.A.F.P.A.



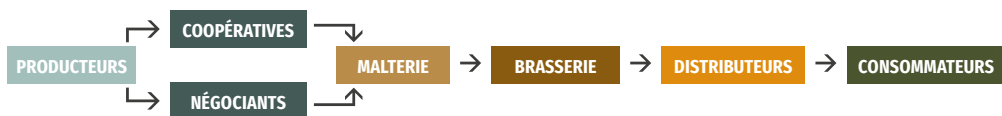
La production de pâtes alimentaires de l'Union Européenne en 2019

Source : U.N.A.F.P.A.



Avec **5 millions de tonnes** produites en 2019, l'Union Européenne est le **1^{er} producteur de pâtes alimentaires** dans le monde, avec plus d'un tiers de la production mondiale.

La filière orge, malt et bière



En bref :

En moyenne, **11 millions de tonnes d'orge** sont produites en France chaque année.

La France est le **1^{er} producteur d'orge brassicole** de l'Union Européenne.

La France est le **1^{er} exportateur mondial de malt**.

20% des bières brassées dans le monde le sont à partir d'orges de brasserie et de malts français.

La France est le **8^e producteur européen de bière**.

Un français boit en moyenne **33 litres de bière par an**. Les Allemands et les Irlandais en consomment 3 fois plus.

La France est le 2^e exportateur d'orge brassicole dans le monde



Plus de **120 000 exploitations** cultivent de l'orge en France.
Source : SSP, recensement 2013

En 2019/2020, **1,94 million d'hectares** d'orge ont été cultivés, soit 20,6% de la surface céréalière française. Cela représente **13,7 millions de tonnes** de grains produits, dont 7,7 millions ont été exportées.



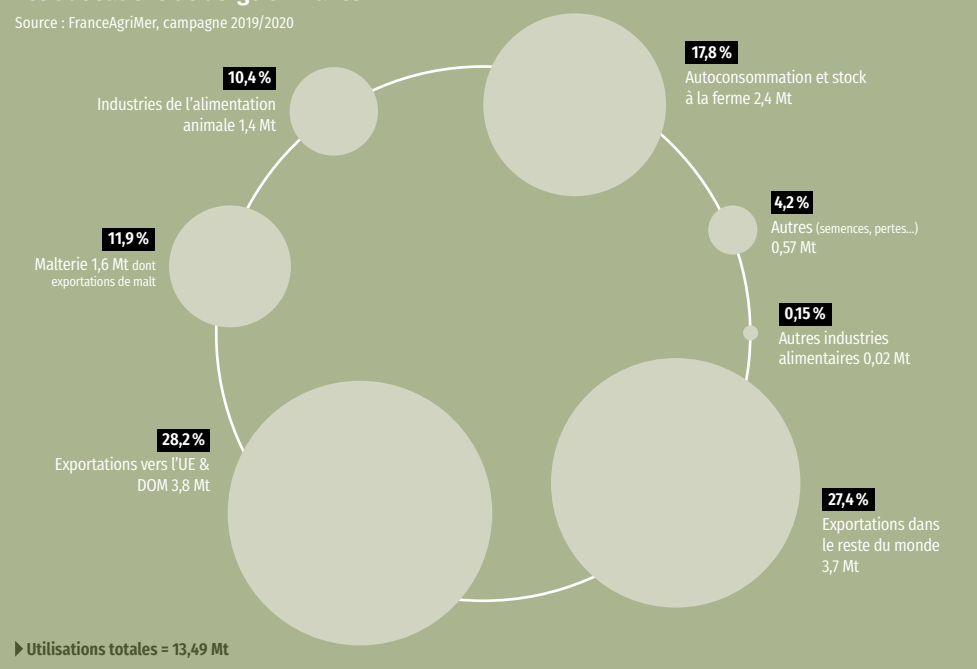
Sur 13,7 millions de tonnes d'orge récoltées en France, les orges de brasserie, également appelées orges brassicoles représentent plus de 4 millions de tonnes soit plus d'un tiers du total annuel.

Sources : FranceAgriMer, Malteurs de France



Les utilisations de l'orge en France

Source : FranceAgriMer, campagne 2019/2020



La filière orge, malt et bière



De l'orge au malt...

La malterie française est représentée par **14 unités de production** sur le territoire français, regroupées en 3 groupes faisant parties des 5 premiers mondiaux.

En 2019/2020, en France, **1,6 million de tonnes** d'orges de brasserie ont été transformées en **1,4 million de tonnes de malt**.

Depuis 1967, la malterie française est le **1^{er} exportateur mondial de malt**. La France exporte 80 % de sa production de malt soit 1,2 million de tonnes par an.

Sources : FranceAgriMer, Malteurs de France

La brasserie française dégage un chiffre d'affaires de plus de **4,1 milliards d'euros** et emploie **7550 personnes**.

→ Des nombreuses brasseries ont été créées en France ces dernières années. Aujourd'hui, avec plus de 2000 brasseries (+400 établissements en un an), la France est le **1^{er} pays de l'Union européenne** en nombre de brasseries.

La consommation française de bière est de 23,64 millions d'hectolitre en 2019.

70 % des bières consommées en France sont produites en France.

Source : Brasseurs de France, Brewers of Europ



LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour fabriquer 1 litre de bière, il faut : **150 g à 200 g de malt, 3 à 5 litres d'eau, 1 à 2 g de houblon, et de la levure**

En France, la production de houblon a été de **830 tonnes en 2019***

*Source : Houblons de France

Les 5 premiers exportateurs de malt dans le monde (en tonnes) en 2019

Source : Malteurs de France



Le marché intérieur français représentait, en 2019, **23,64 millions d'hectolitres**, en croissance de **33 litres par habitant et par an**.

Cette consommation place les Français dans les plus faibles consommateurs de bière européens, juste avant l'Italie.

La consommation de bière dans différents pays européens (en litres par habitant et par an)

Source : Brewers of Europe, 2018



La filière maïs, maïserie et maïs doux



En bref :

En moyenne **13* millions de tonnes de maïs grain** sont produites en France chaque année.

*moyenne sur 5 ans

La semoulerie de maïs française utilise **environ 300 000 tonnes** de maïs grain chaque année.

64 % de la production de semoule de maïs est exportée.

La France est le **2^e producteur et 2^e exportateur européen** de maïs doux en conserve.

La France est le **1^{er} producteur européen et le 1^{er} exportateur mondial** de maïs semence.

Le maïs est la 2^e céréale produite en France

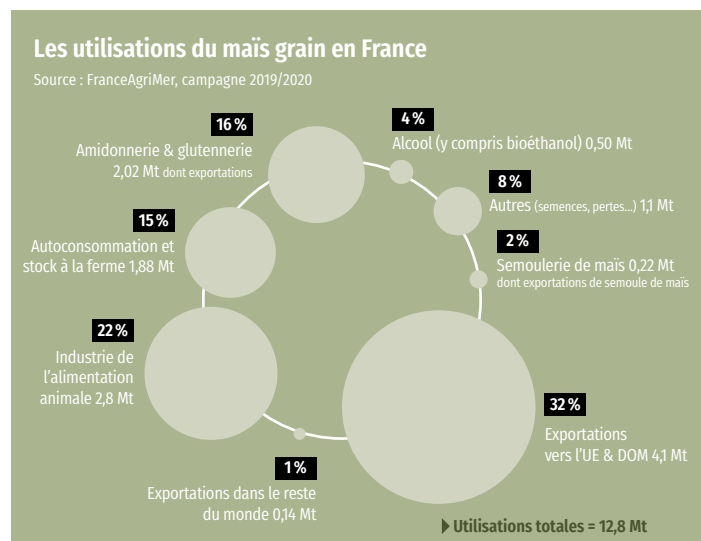
Plus de 85 000 exploitations cultivent du maïs grain et du maïs semence en France.

Pour la campagne 2019/2020, **13 millions de tonnes de maïs grain** ont été produites, pour une surface de 1,5 million d'hectares. La France est le **2^e producteur européen de maïs grain**.

La France a également importé **plus de 670 000 tonnes de maïs** pour la campagne 2019/2020.

Source : FranceAgriMer, Eurostat

42% des débouchés intérieurs du maïs grain sont l'industrie de l'alimentation animale (voir p. 15), suivies de l'amidonnerie 31% (voir p. 32) et des autres utilisations industrielles comme la semoulerie et l'éthanol (voir p. 34).



En 2019, le maïs doux représentait **22 200 hectares et est cultivé par 800 producteurs**.

La France est le **2^e producteur européen** de maïs doux en surface derrière la Hongrie et devant la Pologne, l'Espagne et l'Italie..

Source : Maiz'Europ



Le maïs doux est exclusivement utilisé pour l'alimentation humaine. La France produit en moyenne (2017/2019) **175 000 tonnes ½ brut** de maïs en conserve et 70 % sont exportés. Elle produit également **31 000 tonnes** de maïs doux surgelé.

La consommation française de maïs doux est de moins de 1 kg par an et par habitant, les Américains eux en consomment 11 kg.

Source : Maiz'Europ

FOCUS

La production de **maïs semence** a été assurée par 3 390 exploitations et 31 entreprises semencières implantées en France.

En 2019/2020, 80 000 hectares ont été utilisés pour cette production.

60 % des semences ainsi produites sont destinées au marché extérieur et plus particulièrement celui de l'Union Européenne.

Source : Maiz'Europ

Du maïs à la semoulerie de maïs

La semoulerie de maïs, appelée aussi maïserie, transforme le grain de maïs en semoule. C'est un secteur très concentré, avec 4 entreprises sur le marché français qui emploient 100 personnes.

Source : USM

En 2019/2020, **230 000 tonnes de maïs** ont été transformées par la semoulerie. 64 % de cette production est destinée à l'export vers l'Union Européenne et les pays tiers.

Source : FranceAgriMer

Les semoules sont utilisées particulièrement pour la fabrication de la bière, des céréales petit déjeuner, des biscuits apéritifs ou encore de la polenta.

LE SAVIEZ-VOUS ?

100 kg de maïs donne : 10 à 35 kg d'hominy (utilisé dans la fabrication de corn flakes) ou 45 à 55 kg de semoule (utilisée dans la fabrication de la bière), ainsi que d'autres produits utilisés par l'industrie alimentaire.

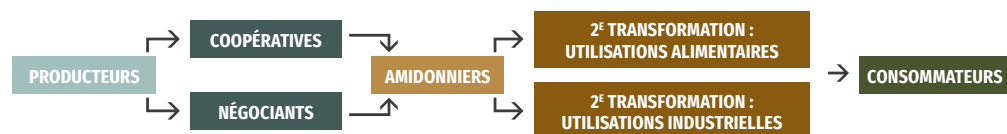
Popcorn : le maïs qui s'éclate

En France, **9 500 hectares sont dédiés au maïs à popcorn**, avec plus de 430 producteurs situés en Charente-Maritime et dans le Gers.

La France est devenu le **1^{er} producteur européen** sur ce marché de niche. Elle exporte dans toute l'Europe grâce à une production de maïs en vrac, éclaté ou micro-ondable.

Source : Maiz'Europ

La filière amidon



En bref :

En moyenne, près de **3 millions de tonnes de blé tendre** et **plus de 2 millions de tonnes de maïs** utilisées par l'amidonnerie française chaque année.

Plus de **3 millions de tonnes d'amidon produites** chaque année.

La France est le **1er producteur d'amidon** en Europe

Du blé tendre et du maïs pour fabriquer l'amidon

Pour la campagne 2019/2020, **2,6 millions de tonnes de blé** ont été destinées à l'amidonnerie, soit 7 % de la production et 17 % des utilisations intérieures. **2 millions de tonnes de maïs** ont été consacrées à l'amidonnerie soit 17 % de la production et 31 % des utilisations intérieures.

Source : FranceAgrimer

Des céréales à l'amidon...

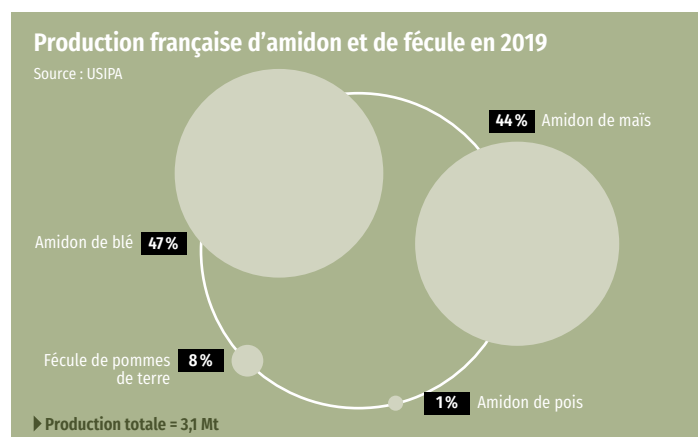
L'industrie française de l'amidon et de ses produits dérivés compte 10 sites de production et plus de 5 300 emplois. Elle génère un chiffre d'affaires de plus de **3 milliards d'euros**.

La France est le 1er pays producteur d'amidon en Europe et le 5e producteur mondial.

En 2019, **3,1 millions de tonnes d'amidon** de céréales, pois et fécula de pomme de terre ont été produites en France.

Les 3/4 de la production du secteur est exportée hors de (2/3 en Union Européenne, 1/3 vers les pays tiers).

Source : USIPA



De l'amidon est issu une multitude de produits : sirops de glucose, dextrose, sirops de glucose-fructose, maltodextrines, polyols, caramels colorants... L'amidonnerie française est également un fournisseur important des **protéines, fibres et lipides**. Ces derniers sont notamment livrés au secteur de la nutrition animale.

La production française de protéine de céréales, également appelée gluten, est de plus de 200 000 tonnes. Sur le marché français la moitié de ce gluten est consommée en alimentation humaine et l'autre moitié en alimentation animale. Le marché des protéines, qu'il s'agisse de protéines de blé, de pois, de maïs

LE SAVIEZ-VOUS ?

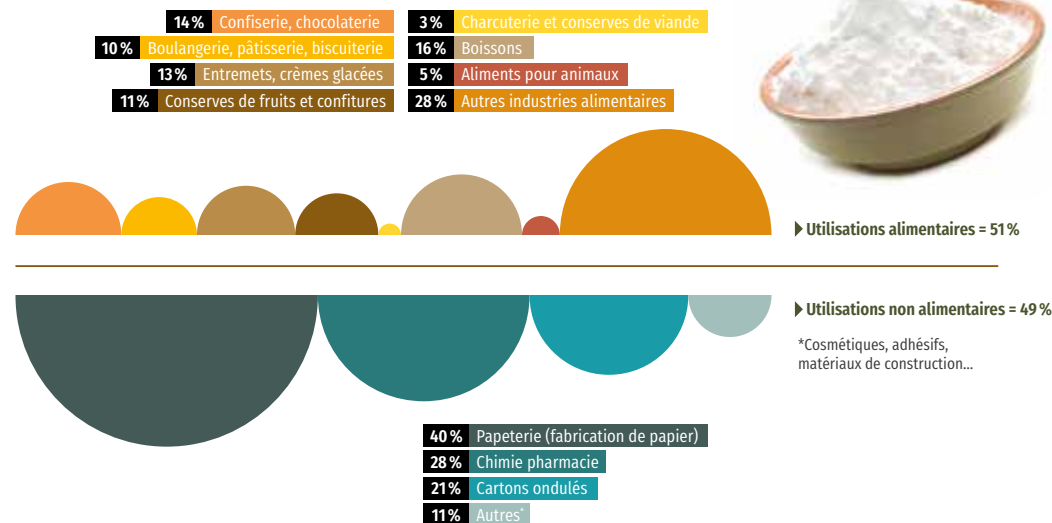
Pour fabriquer 1 tonne d'amidon, il faut : 1,4 tonne de maïs ou 1,9 tonne de blé

ou de pommes de terre est en forte croissance an alimentation humaine.

Il existe une très grande diversité de débouchés pour la filière : industries alimentaires variées, papeterie-cartonnerie, biochimie, industries pharmaceutiques et cosmétiques, matériaux de construction, textile, adhésifs....

Les utilisations en 2019 de l'amidon et ses dérivés sur le marché français

Source : USIPA



FOCUS : LES BIOPLASTIQUES

Les plastiques biosourcés représentent aujourd'hui environ **1% du marché mondial** du plastique, soit 2 millions de tonnes en 2019 (et devrait augmenter de 23% d'ici 2023). Le marché français des plastiques **biosourcés et compostables** représente **20 000 tonnes** en 2019. Ils permettent la fabrication de nombreux produits, comme les sacs, les emballages... Ils sont issus d'une matière renouvelable, comme le blé ou le maïs, et sont compostables en quelques semaines.

On estime qu'un hectare de céréales permet de produire jusqu'à **10 tonnes de plastiques compostables**.

Sources : European Bioplastics et Club Bio-Plastique

La filière bioéthanol



En bref :

2,02 Mt de céréales

de la récolte 2019 transformées en bioéthanol, soit la mobilisation de 2,8% de la production française de céréales.

18 Mhl de bioéthanol et alcools produits

en France en 2019, dont 8,4 Mhl à base de céréales.

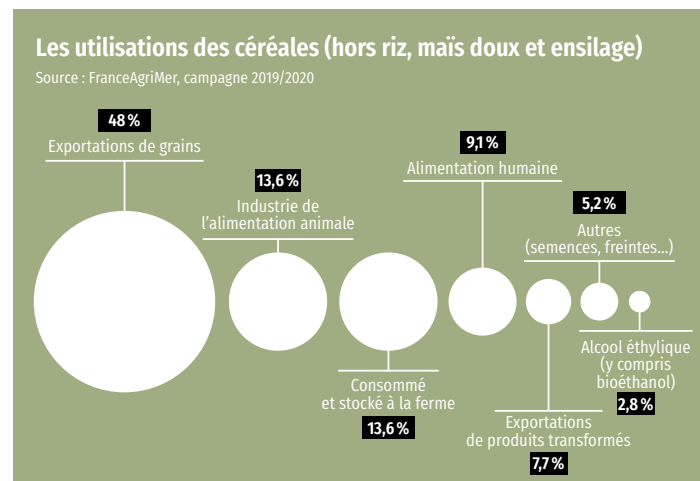
La France produit **24%** de l'alcool éthylique européen.

Le bioéthanol représentait **7,06%** de l'énergie consommée dans la filière essence en 2019.

Le SP95E10 a représenté **47,6%** du marché des essences en 2019.

2,8% de la production céréalière française est utilisée pour le bioéthanol

Lors de la campagne 2019/2020, **2,02 millions de tonnes de céréales** ont été utilisées pour produire de l'alcool dont le bioéthanol. Source : FranceAgriMer



En 2019/2020, les surfaces estimées pour cette production sont de **250 000 hectares**, soit 2,7% de la surface en céréales française et moins de 1% de la surface agricole utile française, avant la prise en compte des coproduits alimentaires.

Des céréales au bioéthanol...

Sur les 5 grands sites de production les plus récents en France, 4 utilisent des céréales. La capacité de production totale française d'alcool éthylique d'origine agricole est de plus de 20 millions d'hectolitres. Source : ePure

En 2018 / 2019, **11,4 millions d'hectolitres de bioéthanol carburant** ont été produits en France. En 2019 La consommation finale française dans les carburants s'est élevée à **11,7 millions d'hectolitres**.

100% de la production française est issue de la matière première française. Sources : SNPAA, DGEC

La France est le 1^{er} producteur européen. Elle représente près d'**1/4 de la production européenne de bioéthanol**.

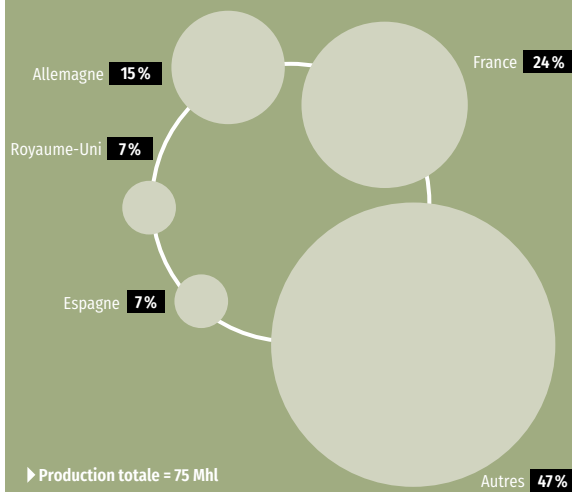
LE SAVIEZ-VOUS ?

1 hectare de céréales permet de produire 30 hectolitres d'éthanol

Le bioéthanol est le biocarburant le plus utilisé au monde. En 2019, la production mondiale était d'environ **1,237 milliards d'hectolitres**. Source : US department of energy

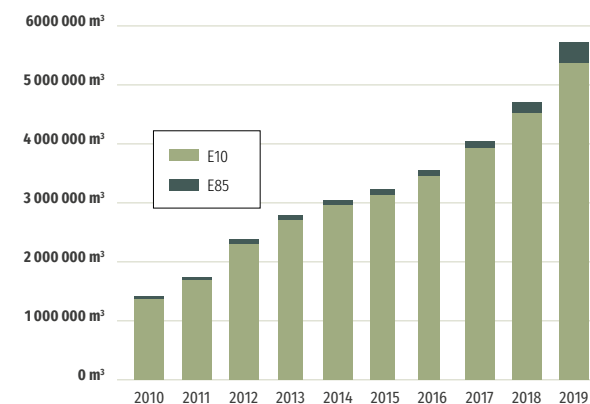
La production européenne d'alcool yc bioéthanol en 2019

Sources : F.O. Licht, Commission européenne



La consommation de SP95-E10 et de Superéthanol-E85 en France

Source : Douanes, CPDP



En 2019, la consommation en France était de près de **11,7 millions d'hectolitres de bioéthanol pour une consommation totale d'essence de 105,3 millions d'hectolitres**.



Il est produit **aux Etats-Unis** (50% de la production mondiale), **au Brésil** (28%), **en Chine** (8%) puis **en Union Européenne** (6%). Source : US department of energy

LE SAVIEZ-VOUS ?

1 hectare de céréales* permet de produire 30 hectolitres d'éthanol et 2,8 tonnes de drèches, soit 1/3 d'hectare qui est destiné à l'alimentation animale.

*pour un rendement moyen à 8 t/ha

La filière riz

En 2019, 160 exploitations cultivaient du riz en France. Le riz est essentiellement cultivé sur le territoire de la Camargue (2/3 dans les Bouches du Rhône, 1/3 dans le Gard et quelques riziculteurs dans l'Aude et en Guyane).

La production 2019, répartie sur environ **14 400 hectares**, est de **82 000 tonnes** de riz paddy, c'est-à-dire à l'état brut, non décortiqué et 18% de la production est en Agriculture Biologique.

82% de la production en Camargue est engagée dans la démarche IGP Riz de Camargue (Label obtenu en 2000). Le champ d'application de la démarche IGP Riz de Camargue couvre toutes les étapes du riz : la production (Riziculteurs), le stockage (Organisme Stockeur), la transformation (Rizier) et le conditionnement (Conditionneur).

La filière du riz de Camargue représente un chiffre d'affaires annuel de **80 millions d'euros** et **2 000 emplois** directs en amont et aval.

On distingue les riz selon :

- La forme du grain (rond, moyen, long, très long)
- Le stade de transformation (paddy, complet, blanchi, étuvé)
- Leur particularité les riz à cuisson rapide et coloré, parfumé, riz à risotto
- Le mode de production (conventionnel, biologique)



En France, **4,5 kg de riz blanc** sont consommés par personne chaque année.

Source : SSP, Syndicat des Riziculteurs de France et Filière

LE SAVIEZ-VOUS ?

La production mondiale de riz en 2019 était de 496 millions de tonnes de riz blanchi.

L'Asie représentait 90 % de cette production.

La consommation alimentaire de riz par habitant dans le monde est de 54 kilos. Source : USDA



Les autres céréales

La filière sorgho



83 845 hectares. C'est la surface céréalière consacrée au sorgho en 2019 en France.

430 656 tonnes. C'est la quantité de sorgho récoltée en France en 2019.

37% de la production est exportée, principalement en Union Européenne. Sur le marché intérieur, il est principalement consommé directement à la ferme (46% de la récolte) ou utilisé par l'industrie de la nutrition animale.

Source : FranceAgriMer

La filière seigle



28 725 hectares. C'est la surface céréalière consacrée au seigle en 2019 en France.

136 955 tonnes. C'est la quantité de seigle récoltée en France en 2019.

60% de la récolte est consommé directement à la ferme.

Source : FranceAgriMer

La filière triticale



305 280 hectares. C'est la surface céréalière consacrée au triticale en 2019 en France.

1,66 millions de tonnes. C'est la quantité de triticale récoltée en France en 2019.

54% de la récolte est consommé directement à la ferme. L'industrie de la nutrition animale est le premier utilisateur sur le marché intérieur avec 450 000 tonnes de grains transformés en 2019/2020.

Source : FranceAgriMer

La filière avoine



87 471 hectares. C'est la surface céréalière consacrée à l'avoine en 2019 en France.

407 158 tonnes. C'est la quantité d'avoine récoltée en France pour la campagne 2019/2020.

40% de la récolte est autoconsommée.

Source : FranceAgriMer

Pour en savoir plus...

Ce livret a été réalisé d'après les données fournies par les organismes suivants :

Les céréales dans le monde

FAO

(Food and Agricultural Organization of the United Nations)
www.fao.org

USDA (United States Department of Agriculture)
www.usda.gov

Les céréales en Europe

Commission européenne : Eurostat
(La statistique Européenne)
epp.eurostat.ec.europa.eu

Les céréales en France

SSP (Service de la Statistique et de la Prospective)
www.agreste.agriculture.gouv.fr

FranceAgriMer
www.franceagrimer.fr

Maïz'Europ
www.maizeurop.com

France Export Céréales
www.franceexportcereales.org

SYNACOMEX (Syndicat National du Commerce Extérieur des Céréales)

La commercialisation des grains

La coopération agricole
www.lacooperationagricole.coop/fr

FNA (Fédération du Négoce Agricole)
www.negoce-village.com

L'alimentation animale

La coopération agricole - Nutrition Animale
www.lacooperationagricole.coop/fr/nutrition-animale

FEFAC (Fédération Européenne des Fabricants d'Aliments Composés)
www.fefac.eu

SNIA (Syndicat National de l'Industrie de la Nutrition Animale)
www.nutritionanimale.org

La farine, le pain, les biscuits et biscottes

ANMF (Association Nationale de la Meunerie Française)
www.meuneriefrancaise.com

CNBPF (Confédération Nationale de la Boulangerie-Pâtisserie Française)
www.boulangerie.org

FEB (Fédération des Entreprises de Boulangerie)
www.entreprisesboulangerie.org

Syndicat des Biscuits et Gâteaux de France
www.biscuitsgateaux.com

Syndicat de la Panification Croustillante et Mœlleuse
www.panification.org

La semoule de blé dur, les pâtes et le couscous

CFSI
(Comité Français de la Semoulerie Industrielle)

SIFPAF (Syndicat des Industriels Fabricants de Pâtes Alimentaires de France)
www.semouleetpates.com

Le malt et la bière

Syndicat des Malteurs de France
malteursdefrance.fr

Association des Brasseurs de France
www.brassiers-de-france.com

Syndicat National des Brasseurs Indépendants
www.brassiers-independants.fr

The Brewers of Europe
www.brewersofeurope.org

La semoule de maïs

USM (Union des Semouliers de Maïs)

L'amidon de maïs et de blé

USIPA (Union des Syndicats des Industries des Produits Amylacés et de leurs dérivés)
www.usipa.fr

Club Bio-plastiques
(Association française pour le développement des Bio-plastiques)
www.bioplastiques.org

Le riz

Centre Français du Riz (Syndicat des riziculteurs de France et Filière)
www.rizdecamargue.com

Le bioéthanol

SNPAA (Les industriels de l'alcool et du bioéthanol)
www.snpaa.fr

ePure (European Renewable Ethanol Association)
www.epure.org



L'association constitue **une interface d'information entre la filière céréalière et la société** ; sa mission est de faire connaître au grand public les céréales, les produits qui en sont issus, et le travail quotidien d'hommes et de femmes passionnés par leur métier.

Passion Céréales diffuse son information via des relais : acteurs de la filière, journalistes, enseignants, collectivités territoriales, pouvoirs publics...



Retrouvez toute l'information sur la filière
céréalière sur www.passioncereales.fr